

La crise du coût de la vie frappe les travailleurs/travailleuses et les jeunes en quête d'emploi¹



Retour sur les principales mobilisations ouvrières recensées en septembre 2026

En septembre 2026, la pression économique en Iran ne se limitait plus à la hausse des dépenses des ménages. Quelques mois après la guerre de trente-neuf jours, ses effets se faisaient également sentir dans les principaux indicateurs économiques, la production et l'emploi. Les statistiques officielles publiées au cours du mois faisaient état d'une inflation persistante, d'un recul de la production et d'une baisse de la consommation des ménages. Conjuguées à l'érosion du pouvoir d'achat, ces tendances fragilisaient davantage la situation des travailleurs/travailleuses.

Le doublement du prix de l'essence a ajouté une pression supplémentaire sur les frais de déplacement et le coût de la vie. Il a aussi directement touché les travailleurs/travailleuses qui conduisent à titre de deuxième ou de troisième activité professionnelle, en augmentant les coûts liés à cette source de revenus.

L'insécurité et la menace de guerre continuaient par ailleurs de peser sur l'économie et la vie quotidienne. Certaines unités de production subissaient encore les conséquences du conflit : difficultés d'approvisionnement en matières premières, restrictions de production, et incertitude concernant la main-d'œuvre. Dans ce contexte, de nombreux travailleurs/travailleuses peinaient à retrouver des conditions de vie normales.

Les mobilisations recensées en septembre 2026 témoignent à la fois de revendications persistantes concernant les salaires et les conditions de vie, et de la forte présence de jeunes en quête d'un emploi. Elles révèlent ainsi un élargissement des revendications : au-delà de l'amélioration des conditions de travail, c'est désormais l'accès à l'emploi qui est au cœur de la contestation.

Un nombre record de mobilisations au cours du premier semestre

Les informations publiées sur les mobilisations ouvrières de septembre montrent que, malgré le climat sécuritaire persistant, lié à la reprise de la guerre et aux tensions régionales, les différents groupes de travailleurs/travailleuses sont descendu.es dans la rue avec une fréquence et une diversité croissantes. Au total, 73 mobilisations ont été recensées dans au moins 21 villes. Ahvaz,

¹ - Texte publié le 25 septembre 2026 par le site [davalab](https://davalab.com) et traduit par la rédaction d'Echo d'Iran

Téhéran, Ispahan, Shoush, Rasht et Kermanshah figurent parmi les villes où les protestations ont été les plus nombreuses.

La grande majorité de ces mobilisations ont pris la forme de rassemblements ; seules une grève et une manifestation ont été recensées. Les retraité.es, notamment ceux de la Sécurité sociale et du secteur des télécommunications, sont resté.es le groupe le plus mobilisé. Des ouvrier.es d'usines, des travailleurs/travailleuses opérationnel.les du secteur pétrolier et gazier, des infirmier.es, des cheminot.es et des jeunes en quête d'un emploi ont également protesté dans différentes régions du pays.

Les comptes rendus des médias officiels et non officiels montrent que les mobilisations de septembre se caractérisent par la récurrence de revendications déjà exprimées au cours des semaines et des mois précédents. Nombre de ces protestations ne sont pas liées à de nouvelles revendications, mais au fait que les précédentes sont restées sans réponse ou n'ont pas été suivies d'effets. D'après les informations recueillies, une grande partie de ces mobilisations n'a reçu aucune réponse.

Le pouvoir d'achat au cœur des revendications

La question du pouvoir d'achat se trouve au cœur de nombreuses mobilisations. Le Centre statistique d'Iran a fait état d'une inflation sur un an de 89 % en août 2026, et d'une hausse de 127,5 % des prix des produits alimentaires et des boissons. L'inflation annuelle s'est établie à 69,9 %. Elle a atteint 78,3 % pour le deuxième décile de revenus, contre 67,6 % pour le dixième. Ces chiffres indiquent que la pression inflationniste pèse davantage sur les catégories aux revenus les plus faibles.

Le décalage entre les salaires et le coût de la vie est ainsi devenu un motif commun de protestation pour les travailleurs/travailleuses et les retraité.es. Selon les données publiées en septembre, le revenu mensuel minimum des travailleurs/travailleuses, avantages compris, reste inférieur à 90 euros. Des syndicalistes estiment pour leur part qu'un ménage a besoin d'environ 350 euros par mois pour couvrir ses dépenses.

Ces écarts se traduisent concrètement dans les revendications exprimées lors des mobilisations. Les retraité.es du régime général protestent contre le non-versement des arriérés liés aux revalorisations des pensions, et contre l'insuffisance de celles-ci face à l'inflation. Les retraité.es des télécommunications réclament la mise en œuvre de la troisième phase de l'harmonisation des pensions, l'application du règlement 89.24, et la revalorisation de leurs avantages sociaux. Ceux et celles de la sidérurgie demandent, quant à eux, l'harmonisation de leurs pensions et le maintien de leur couverture médicale.

Les revendications des retraité.es ne se limitent donc pas au versement de sommes en retard. Elles portent aussi sur les arriérés de salaires, l'harmonisation des pensions, l'assurance maladie et complémentaire, les avantages sociaux et la prise en charge des frais médicaux.

Les retraité.es : une mobilisation récurrente

La forte présence des retraité.es dans les données de septembre constitue l'un des traits marquants de cette *période*. Les retraité.es du régime général, des télécommunications et de la sidérurgie se sont rassemblé.es à plusieurs reprises devant les locaux des organismes concernés, des fonctionnaires et d'autres institutions. Celles et ceux des télécommunications ont également manifesté hors de Téhéran, notamment dans les provinces d'Hormozgan, de Kermanshah et du Kurdistan.

Ces mobilisations se sont principalement tenues devant les locaux des institutions que les manifestants estiment responsables du traitement de leurs revendications. Les actions continuent ainsi de privilégier un ciblage institutionnel et catégoriel plutôt que de prendre la forme de mouvements plus larges ou interprofessionnels.

Des salaires impayés aux menaces sur l'emploi

En septembre, les revendications des travailleurs/travailleuses en activité ont surtout porté sur les salaires, les arriérés de paiement et la sécurité de l'emploi.

À Bouin-Zahra, les travailleurs/travailleuses de l'usine sidérurgique d'Arin Foolad ont indiqué que celle-ci était presque à l'arrêt depuis cinq mois en raison des restrictions d'électricité. Ils/elles affirmaient également ne pas avoir été payé.es pendant cette période. Au-delà du versement des salaires dus, leur principale préoccupation portait sur la préservation de leurs emplois et l'avenir de l'usine.

À Shadegan, environ 100 travailleurs/travailleuses contractuel.les affecté.es au projet de construction et d'achèvement de l'aciérie ont perdu leur emploi à la fin du chantier. Au cours du premier semestre, la guerre, l'aggravation de l'insécurité et le ralentissement économique ont entraîné des suppressions d'emplois dans plusieurs secteurs, faisant peser cette menace sur une part importante de la population active.

D'autres informations recueillies en septembre font état du chômage et de l'incertitude professionnelle qui touchent environ 700 employé.es de la société minière P.V. Pol Jonoubé. À Sirjan, les travailleurs/travailleuses de la société d'ingénierie Mahour Gostar Nasr étaient, quant à eux, confronté.es à une situation d'incertitude professionnelle depuis plus de 50 jours.

À l'usine textile de Borujerd, quelque 600 travailleurs/travailleuses n'étaient plus autorisé.es à accéder à l'usine depuis le début de l'année, en raison des conséquences de la guerre et du manque de matières premières. Selon des sources syndicales, environ 400 auraient repris le travail, tandis que 205 autres restaient dans l'incertitude quant à leur avenir professionnel. Des travailleurs/euses ont également signalé le non-versement des salaires de juillet et août.

Dans la province d'Hormozgan, le secrétaire exécutif de la Maison des travailleurs/travailleuses (organisme directement affilié au régime islamique) a signalé des suppressions de postes dans certaines unités et estimé qu'environ 20 000 travailleurs/travailleuses étaient au chômage. Certain.es, après avoir perdu leur emploi, se seraient tourné.es vers des activités informelles et précaires.

Ces cas montrent que les mobilisations ouvrières ne portent plus seulement sur les salaires impayés. Dans certains secteurs, c'est désormais la pérennité de l'emploi qui est au cœur des préoccupations. Les retards de paiement, qui peuvent durer plusieurs mois, menacent directement les moyens de subsistance des ménages lorsqu'ils s'ajoutent à la faiblesse des rémunérations et à une forte inflation.

À l'Université des sciences médicales d'Irانشahr, des employé.es sous contrat avec des sociétés prestataires ont signalé que les salaires de juillet et d'août avaient deux mois de retard et que certains de leurs avantages sociaux avaient été supprimés. Par ailleurs, les quelque 30 agents chargés de surveiller les voies ferrées d'Irانشahr n'auraient pas été payés depuis environ cinq mois. Ils se sont également plaints de l'absence de conditions élémentaires de restauration et d'avantages sociaux, ainsi que de la pénibilité de leurs conditions de travail.

Les jeunes en quête d'emploi entrent dans la contestation

Autre fait marquant des mobilisations de septembre : la présence de jeunes en quête d'un emploi. Dans plusieurs localités du Khouzistan, des jeunes de la région se sont rassemblés pour protester

contre l'absence de recrutements et le non-respect des promesses visant à donner la priorité à la main-d'œuvre locale.

Dans les mobilisations liées aux complexes sucriers, la revendication principale ne concerne pas une hausse des salaires, mais l'accès à l'emploi. Les jeunes des villages de Morân et d'Amishieh font valoir que le complexe a été construit sur les terres de leur région et qu'une part des emplois devrait donc revenir à la main-d'œuvre locale.

Les protestations se sont répétées au cours du mois. Dans l'un des cas, les manifestant.es ont déclaré se rassembler depuis plus d'une semaine pour réclamer des emplois, sans avoir obtenu de réponse claire. Ils/elles ont également affirmé avoir été pris.es à partie par les forces de l'ordre et les services de sécurité.

La mobilisation s'est poursuivie dès le 1^{er} octobre. Des jeunes sans emploi de Morân et d'Amishieh se sont rassemblé.es à l'entrée de la société agro-industrielle sucrière Daable Khazai pour protester contre l'absence de réponse à leurs demandes de recrutement. Ils/elles ont également bloqué la voie d'accès à l'entreprise.

Cette évolution montre qu'une partie des mobilisations ne porte plus seulement sur l'amélioration des conditions de travail, mais aussi sur l'accès à l'emploi. Pour ces jeunes, le principal problème n'est pas le bas niveau des salaires, mais le manque de débouchés et l'absence de suites concrètes aux promesses d'embauche.

Pétrole et gaz : des inégalités persistantes

Plusieurs mobilisations ont également eu lieu dans le secteur pétrolier et gazier. Dans différentes régions, des ouvrier.es de zones d'exploitation, des personnels chargés de la sécurité et de la surveillance, ainsi que des travailleurs/travailleuses des champs pétroliers ont protesté contre leurs conditions de travail et de vie, les inégalités de rémunération et d'avantages sociaux, les restrictions salariales et les disparités de traitement entre les employé.es permanent.es, ainsi que celles et ceux des sociétés sous-traitantes.

Contrairement à une grande partie des mobilisations de retraité.es, ces protestations se déroulent généralement à proximité immédiate des lieux de travail, des entreprises ou des zones d'exploitation. Lors d'un rassemblement, les travailleurs/travailleuses ont réclamé la levée des restrictions salariales, l'application correcte du système de classification des emplois, le versement des indemnités liées aux conditions climatiques difficiles, et la fin des discriminations entre les employé.es permanent.es, ainsi que celles et ceux des sociétés sous-traitantes.

Dans les industries de base (énergie, sidérurgie, cimenteries, etc.) la question des inégalités au sein du marché du travail s'ajoute ainsi à celle des bas salaires. Les travailleurs/travailleuses contestent non seulement le niveau de leur rémunération, mais aussi les disparités entre catégories de personnel, types de contrats et accès aux avantages sociaux.

Les arriérés, revendication commune

Le terme « arriérés » revient fréquemment dans les revendications recensées en septembre : salaires et heures supplémentaires impayés, avantages sociaux non versés, prime de fin d'année, cotisations d'assurance, frais médicaux, et compléments de rémunération dus. Ce vocabulaire commun relie des groupes professionnels et des situations parfois très différentes.

Les retards de paiement peuvent aujourd'hui durer plusieurs mois. Lorsqu'ils s'ajoutent à la faiblesse des rémunérations et à l'inflation, ils cessent d'être un simple problème administratif : ils menacent directement la capacité des ménages à couvrir leurs besoins quotidiens.

Une grève à Ahvaz

Parmi les mouvements recensés, un seul a été qualifié de grève : celui des travailleurs/travailleuses du Groupe national industriel de l'acier iranien, à Ahvaz. Les données disponibles reposent sur les informations publiées dans les médias officiels et non officiels ; certaines actions peuvent donc ne pas avoir été rapportées.

La grève a entraîné l'arrêt de la production dans la deuxième unité de fabrication de barres d'acier. Les travailleurs/travailleuses réclamaient le versement régulier de leurs salaires, l'amélioration de leur situation économique et sociale, le règlement des problèmes de gestion, ainsi que la réorganisation et la relance de la production.

Cet épisode se distingue par la forme prise par la mobilisation. Alors que la plupart des protestations recensées en septembre sont restées au stade du rassemblement, celle-ci a provoqué l'arrêt d'une partie de la production. Après le début de la grève, le nouveau directeur général est allé à la rencontre des travailleurs/travailleuses et leur a promis de régler les sommes dues sous deux jours, de verser régulièrement les salaires à l'avenir, d'examiner les revendications des retraités et de relancer les unités de production. À la suite de ces engagements, les travailleurs/travailleuses ont suspendu leur mouvement, tout en précisant qu'ils/elles suivraient leur mise en œuvre.

La revalorisation des salaires à l'ordre du jour

Parallèlement aux mobilisations, la revalorisation des salaires est restée à l'ordre du jour du Conseil supérieur du travail. Lors de sa première réunion de septembre, le Conseil a examiné l'application de l'article 10 de la résolution salariale pour l'année 2026, ainsi que la révision des différentes composantes de la rémunération au second semestre. Il a également approuvé la création d'une commission salariale chargée d'étudier le coût de la vie et le niveau des rémunérations.

Les représentant.es des travailleurs/travailleuses, des employeurs et du gouvernement se sont accordés sur la nécessité de revaloriser les salaires, mais ont reporté à de prochaines réunions la décision sur le montant de cette hausse.

Parallèlement, une campagne en faveur d'une hausse des salaires au second semestre a été lancée. Elle a recueilli plus de 15 000 signatures et devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la revalorisation salariale.

Des revendications qui se rejoignent

Les mobilisations recensées en septembre dessinent un tableau contrasté du marché du travail.

- Les retraités sont descendus à plusieurs reprises dans la rue pour défendre des revendications accumulées : revalorisation des pensions, couverture d'assurance maladie, avantages sociaux et versement des sommes qui leur restent dues.
- Les travailleurs/travailleuses en activité sont confrontés aux salaires impayés, à la fermeture de leur unité de production, aux restrictions d'électricité, aux suppressions d'emplois et à l'incertitude professionnelle.
- Enfin, des jeunes qui ne sont pas encore entré.es sur le marché du travail réclament avant tout la création de débouchés.

Le rassemblement reste la forme de mobilisation dominante. Ce constat est notable au regard des revendications exprimées : l'intensification des pressions économiques ne s'accompagne pas nécessairement d'une évolution rapide des modes d'action. Même lorsque leurs revendications restent sans réponse pendant des mois, de nombreux groupes continuent de recourir à cette forme de protestation.

Dans le même temps, la distinction entre protestations économiques et protestations liées à la sécurité de l'emploi s'est estompée. La forte inflation et la baisse du pouvoir d'achat ont intensifié les revendications salariales. La récession et les contraintes qui pèsent sur la production ont fragilisé l'emploi, tandis que le chômage a conduit à la mobilisation de groupes qui, à proprement parler, n'ont pas encore d'emploi à perdre.

Pour évaluer l'évolution des mobilisations ouvrières au cours des prochains mois, il ne suffira donc pas de compter les rassemblements. Il faudra aussi suivre la récurrence des revendications, la durée pendant laquelle elles restent sans réponse, le passage des rassemblements à la grève ou à l'arrêt de la production, l'évolution de la situation professionnelle des manifestant.es et l'arrivée de nouveaux groupes dans le mouvement, notamment les jeunes en quête d'un emploi. Le mois de septembre 2026 a vu ces différents indicateurs se manifester plus nettement et se conjuguer. Les 73 mobilisations recensées en septembre 2026 témoignent d'une contestation qui s'étend dans un contexte économique dégradé. Cette liste, fondée sur les informations publiées dans les médias officiels et non officiels, ne recense probablement pas tous les mouvements survenus au cours du mois.